



## Budget 2022

<b>Comptes annuels 2021</b>		
<b>Compte de résultat en CHF</b>	<b>Compte 2021</b>	<b>Budget 2022</b>
Produits commerciaux	97'308	12'000
Cotisations des membres	1'348'716	700'000
Contributions de donateurs et parrainage	7'322'836	80'000
Crowdfunding (financement participatif) / parrainage campagnes		200'000
Réductions de produits résultant de prestations	-237'416	-
Autres produits	46'425	2'000
Produits financiers	346	-
<b>Total produits</b>	<b>8'578'215</b>	<b>994'000</b>
Charges marchandises commerciales	-37'499	-6'000
Charges relatives aux campagnes	-7'544'217	-200'000
Autres charges pour des prestations de services	-97'684	-22'000
Salaires et prestations sociales pour le personnel	-405'143	-400'000
Indemnités pour frais (effectifs)	-53'335	-36'000
Autres charges liées au personnel	-12'419	-7'000
Charges liées au locaux	-15'392	-26'000
Frais d'administration	-178'206	-160'000
Frais informatiques	-57'208	-60'000
Frais publicitaires	-66'297	-20'000
Amortissements	-877	-877
Charges financières	-34'412	-10'000
Impôts directs (surtout impôts sur les donations)	-71'021	-5'000
Projets		-100'000
<b>Total charges</b>	<b>-8'573'710</b>	<b>-1'052'877</b>
<b>Résultat annuel (+ =bénéfice, - =perte)</b>	<b>4'505</b>	<b>-58'877</b>

En 2020, nous étions une petite association et les finances étaient donc prévisibles et claires. L'année 2021 a été marquée par une très forte croissance et des campagnes. Les deux années ont été très différentes et il n'existe pas d'expérience sur laquelle nous puissions nous appuyer pour évaluer le fonctionnement « normal » de notre association.

En 2022, notre association sera probablement plus petite, d'autant plus que les mesures sont levées et que de nombreux membres avaient rejoint l'association en raison des votations sur la loi Covid.

Selon les actions qui s'imposeront, les contributions des donateurs et le crowdfunding correspondront à nos estimations. Mais il y aura aussi d'éventuels frais de campagne, en plus des projets prévus.

Les frais de personnel sont difficiles à prévoir et dépendent du nombre de projets qui seront lancés. Nous nous attendons à ce que les frais de personnel restent inchangés.

Les frais de location ont été augmentés, car nous devons chercher de nouveaux bureaux à partir du mois d'août 2022. Le contrat de location actuel était limité dans le temps pour une utilisation provisoire.

La mise en place de l'infrastructure administrative est faite et, par conséquent, les charges financières seront probablement moins élevées.

Il n'est pas possible de prévoir comment la situation évoluera en 2022, c'est pourquoi il est extrêmement difficile d'établir un budget. De plus, comme déjà mentionné, étant une très jeune association nous ne pouvons pas nous baser sur une longue expérience. Le budget n'a pu être établi que sur la base d'hypothèses.

La perte prévue au budget n'est cependant pas un problème, car notre situation de trésorerie est bonne.

Mai 2022